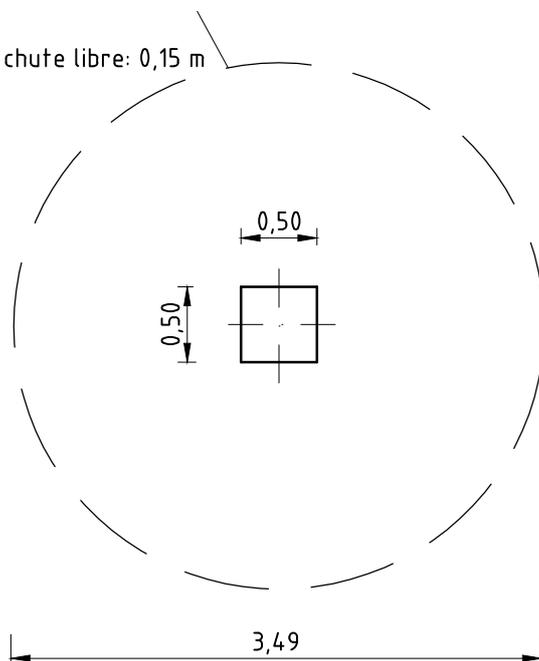


1/20

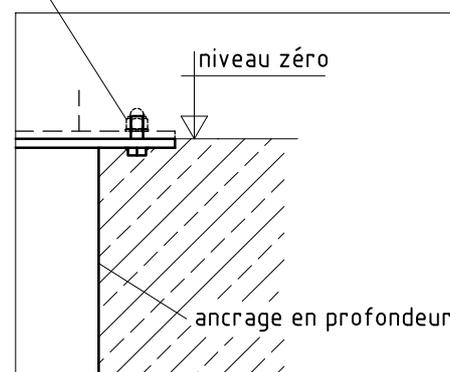
surface de heurt d'env. 10 m²
(à recouvrir de sol amortissant)

hauteur de chute libre: 0,15 m



4x vissage:

écrou borgne autofreiné zingué DIN 986-M16;
rondelle plate zinguée DIN 125- ϕ 17



détail de l'ancrage 1/10

1. Déterminez l'emplacement de l'équipement en tenant compte de la surface de heurt (espace de chute).
2. Effectuez les travaux de déblai selon le dessin.
Prenez en considération qu'une terre meuble est indispensable pour effectuer un montage stable.
3. Remplissez le trou avec du béton comprimé de la classe C20/25, placez-y l'ancrage et réglez-le par un niveau à bulle.
4. A cause du mouvement forcé, il faut, en tout cas, recouvrir la surface de heurt d'un matériau dont la hauteur de chute critique est aussi grande que ou supérieure à la hauteur max. de chute libre (voir EN 1176-1).
5. Après la fin de prise du béton, vissez le boîtier contenant le coussinet au cadre d'ancrage comme suit:
Bride du coussinet - rondelle - écrou borgne autofreiné M16.
6. Conformément aux instructions de maintenance, contrôlez les vissages après 4 à 5 semaines et resserrez, si nécessaire.

Veuillez transmettre au personnel compétent les outils particuliers fournis (par ex. clé hexagone Allen) ainsi que toute documentation spécifique importante pour la gestion de sécurité selon la norme EN 1176-7 comme par ex. facture, bon de livraison, confirmation de commande, instructions de montage et d'entretien.